Image not found or type unknown

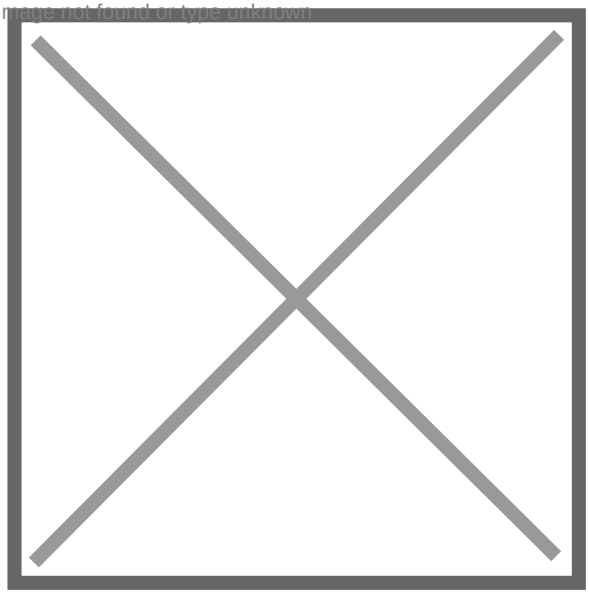

Reconnaisance anticipée avec un conjoint étranger.

Par **hélèneSAIT**, le **24/05/2010** à **01:30**

Bonjour,
je suis enceinte de 3 mois de mon futur mari, je suis francaise vivant en france et lui tunisien vivant en tunisie. Nous voulons nous marié mais mon fiancé est en instance de divorce. Il sera fixé dans quelques semaines. J'aimerais savoir si je fais une reconnaissance anticipée a la mairie,est ce qu'il pourra me rejoindre?et si oui dans combien de temps?Sera t-il l'a pour mon accouchement?

Merci par avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés